



DROIT DES ÉTRANGERS

Actualité du contentieux des étrangers

Objectif

Le droit de l'entrée et du séjour des ressortissants étrangers est un contentieux marqué par des évolutions constantes. L'objet de cette formation est de revenir, de manière ciblée, sur les évolutions jurisprudentielles et textuelles des années 2025/2026 et sur la manière concrète dont le juge administratif se saisit de ces normes en les interprétant et en les précisant.

Thèmes abordés

Articulation entre les sources étrangères et nationales ; les principaux titres de séjour ; les mesures d'éloignement et la concurrence de procédures applicables ; les interdictions judiciaires du territoire français ; les spécificités procédurales.

Programme détaillé

14h00 - 15h00

I. Maîtriser les règles de procédure applicables au droit des étrangers

A. Comprendre la procédure administrative de dépôt et d'instruction des demandes de séjour

B. Maîtriser la procédure contentieuse : délais de recours et voies de droit ouvertes aux étrangers

15h00 - 16h00

II. Appréhender les conditions d'accès au droit au séjour

A. Identifier l'articulation entre les accords bilatéraux et les dispositions du CESEDA, ainsi que les évolutions récentes

B. Maîtriser les modalités d'examen du droit au séjour :

- Comprendre l'examen du droit au séjour préalable au prononcé d'une mesure d'éloignement et l'instruction « à 360° »
- Identifier les conditions d'application de l'admission exceptionnelle au séjour prévue à l'article L. 435-1 du CESEDA
- Identifier les conditions

d'application de l'admission exceptionnelle au séjour prévue à l'article L. 435-4 du CESEDA
- Maîtriser la portée de l'article L. 432-1-1 du CESEDA

16h00 - 17h00

III. Comprendre les principales mesures d'éloignement

A. Identifier les conditions de mise en œuvre de la procédure d'expulsion

B. Maîtriser le régime des interdictions de retour sur le territoire français

17h00 - 17h30

IV. Comprendre les principales nouveautés introduites par le Pacte européen sur la migration et leurs incidences sur le droit des étrangers



Conférence animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
Tribunal administratif
de Montreuil

Tarif : 390 €



Date
21 septembre 2026
(14h00 - 17h30 en direct)



Durée
5 heures 30 mn *
* 3h30mn de webconférence en direct + 2 heures facultatives de validation des acquis à réaliser



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Lieu
Paris ou à distance





PRO-BARREAU.COM
Formation juridique



DROIT DES ÉTRANGERS

Actualité du contentieux des étrangers

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
presentielles@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **390€ TTC**

Date : **le 21 septembre 2026 de 14h00 à 17h30**

Je choisis de suivre la formation : ☐ **à distance** en visio via *Pro-Barreau Live*
☐ **en présentiel** : 3 rue de Nesle 75006 Paris

☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau

☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP

☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.



PRO-BARREAU
Formation juridique

3, rue de Nesle
75006 Paris

Tel. 01 56 81 00 30
Fax. 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
presentielles@pro-barreau.com

Etablissement de Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation